



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU

Conseil de la Fondation de Beaulieu

Le Conseil d'Etat a désigné ses représentants au Conseil de la Fondation de Beaulieu. Il a ainsi confirmé dans sa fonction de présidente la conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor, cheffe du Département de l'économie et nommé M. Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, ainsi que M. Bernard Rueger, directeur-général de Rueger SA., à Crissier, en qualité de membres.

En outre, l'Exécutif cantonal a pris note de la désignation des autres membres du Conseil, soit les représentants de:

- la Ville de Lausanne : M. Jean-Jacques Schilt, syndic, Mme Silvia Zamora, conseillère municipale, et M. Francis Thévoz, conseiller municipal.

- la Communauté de la Région lausannoise (COREL) : M. Gustave Muheim, président.

- l'Union des communes vaudoises (UCV) : M. Pierre Grandjean, président.

- la Société anonyme d'exploitation de Beaulieu, en constitution : représentant encore à désigner.

Le vice-président du Conseil de la Fondation Beaulieu sera désigné par la Ville de Lausanne.

Rappelons que l'Etat de Vaud participe à raison de 30 millions à cette fondation de droit public, dont le but est l'achat des immeubles de Beaulieu avec la commune de Lausanne (30 millions), les communes membres de la COREL (10 millions) et d'autres communes vaudoises (10 millions). Cela dans le but de permettre au Canton de bénéficier d'infrastructures de foires, d'expositions et de congrès performantes et concurrentielles.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 octobre 1999

Mme Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021/316'60'10 M. Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, 021/316'63'99